

ETTRE OUVERTE A MONSIEUR MICHEL DJOTODIA AM NON DROKO PRESIDENT DE LA COALITION SELEKA – « Mon cher Compagnon et Ami »



Mon cher Compagnon et Ami,

J'ose espérer que tu comprends le sens des termes « compagnon » et « ami » que j'ai utilisés.

Feu Léopold Sédar Senghor n'avait pas totalement tort lorsqu'il affirmait que « l'émotion est nègre et la raison hellène ». Je le dis parce que, malgré moi, c'est avec une petite dose d'émotion que je m'adresse à toi au truchement de cette lettre ouverte, vu les liens qui nous unissaient par le passé. N'empêche que je me dois de faire usage de la raison et de la franchise dans mes propos à cause de la gravité de la situation dans laquelle tu as mis ton pays, notre patrie suite à l'entreprise périlleuse engagée par toi et tes amis laquelle a meurtri de façon inédite le peuple centrafricain dans sa quasi-totalité à l'exception des gens de ton groupe ethnique et de ceux appartenant à la communauté musulmane dont les vies et les intérêts avaient été protégés contrairement à nous autres qui avons commis le péché d'être des chrétiens.

Pour l'édification de tous ceux et de toutes celles qui auront l'opportunité de prendre connaissance de ma lettre, permet que je fasse un peu d'histoire. Ceci aura peut-être le mérite de nous rafraîchir la mémoire.

1. De nos liens personnels

Comme tu le sais, beaucoup de choses nous lient par le passé. Il y a d'abord les liens personnels nés des relations fraternelles qui existaient entre nos deux patriarches NGATOUA et BABALA tous deux vétérans de la deuxième guerre mondiale (Anciens Combattants de l'Armée Française) qui, après leur démobilisation, ont choisi d'élire domicile non loin du camp Kassaï d'où ils étaient partis, le premier au quartier Ngatoua qui porte son nom et le second à Ngaragba. C'est la raison pour laquelle une importante communauté Goulas (chrétiens et musulmans confondus) viendra s'installer à Ngaragba et ton cousin le colonel MAMOUR que j'ai connu étant jeune soldat au BTFAC était l'un des pionniers avant d'emménager au camp De Roux puis aux environs du Tennis Club de Bangui grâce aux avantages qu'il a su tirer de la confiance que lui avait faite le feu Président André KOLINGBA jadis Chef de Corps du BTFAC. C'est aussi grâce à sa nomination comme Directeur Général Adjoint de la Garde Présidentielle (G.P.) qu'il a pu faire recruter bon nombre de jeunes Goulas dont ton cadet HASSAN dans ce corps dans les années 1980. Ton cousin AWAT, fils aîné de BABALA est considéré jusqu'à ce jour comme un frère par mon oncle Alain Georges NGATOUA.

Je ne saurais mettre sous le boisseau mes liens fraternels et religieux avec plusieurs de tes proches parents tels que le Dacre Ibrahim LANDANGARA, le Commandant Fotor KAMIS, l'Adjudant-chef ADOUM, le frère Tom DEA, mes collègues DEA aujourd'hui Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement et ALKAL ainsi que ton cadet Djoubaï ABAZENE qui jusqu'à ton entrée dans Bangui était le Doyen des Juges près le Tribunal de Grande Instance de Bangui.

Alors, quand on m'accuse aujourd'hui d'avoir lancé des appels à la haine et à des représailles contre les Goulas et autres, je m'en moque car tous ceux que je viens de citer pourront, s'ils sont sérieux, m'en témoigner. Je ne suis pas un irresponsable. D'ailleurs la Radio Centrafrique pourra produire des enregistrements sonores de toutes mes interventions.

Pour ce qui concerne monsieur Eric Neris, je persiste et signe qu'il a fait usage d'usurpation d'identité en se faisant appeler Eric MASSI. Il ne pourra me démontrer le contraire puisque le Quai d'Orsay l'a reconnu dans une lettre adressée au Président BOZIZE début Janvier 2013, le qualifiant de « hors-la-loi ».

2. De nos liens politiques

Les liens personnels évoqués ci-dessus seront renforcés par nos choix politiques communs. C'est ainsi qu'en 1992 nous nous retrouvons au sein du Comité de Soutien à la Candidature du feu Président David DACKO, toi en tant que membre du groupe des experts avec mon aîné Etienne BODA que tu as nommé Secrétaire Général à la Présidence de la République et le Ministre Louis PAPENIAH était le Président du groupe. Toutes nos activités étaient alors coordonnées par le Ministre Auguste BOUKANGA, Directeur National de Campagne, aujourd'hui Président de l'URD. La communication était assurée par David GBANGA et GUEREMANGO Zoukoulala. Le journal de campagne dénommé « la Tortue Déchaînée » était animé par monsieur MACKA-GBOSSOKOTO alias « Wapicks », actuel Directeur de Publication du quotidien « Le Citoyen ».

Après l'échec du Président DACKO à l'élection présidentielle de 1993, nous avons convenu de créer un parti politique qui portera la dénomination de Mouvement pour la Démocratie et le Développement (M.D.D.). Vers la fin de l'année 1994, j'avais quitté Bangui pour Abidjan en Côte d'Ivoire afin de poursuivre mes études.

De retour au pays en 1997 et après le décès du Président David DACKO, nos chemins se croiseront à nouveau quand j'avais pris l'initiative en Octobre 2004 de créer avec le concours de feu Sabin KETA-WAPOUTOU, David GBANGA, Raphaël WILIBIZON, Thierry YARAFa et toi-même, la Coordination Nationale des Cadres et Intellectuels pour le Soutien à la Candidature du Président François BOZIZE.

C'est dans le cadre de cette coordination que j'ai pu obtenir, « à ta demande », ta nomination comme Consul à Nyala au Soudan. Pour convaincre le Ministre Francis BOZIZE et moi-même, tu avais argué, dans le salon de la maison que j'habitais à l'époque derrière la pharmacie de l'Amitié à Fouh, que ton parent le Ministre Joseph KALITE qui s'était réfugié à Ndjamena après le sursaut patriotique de 2003, concevait un projet de déstabilisation du pays à partir de Birao et qu'il fallait coûte que coûte te nommer à ce poste consulaire afin de contrecarrer son projet. C'est ce qui avait été fait. Malheureusement, deux ans après ta nomination tu avais décidé de déclencher toi-même une rébellion par la création de l'UFDR. Est-ce parce que malgré ta méfiance vis-à-vis de KALITE, celui-ci a néanmoins été nommé Conseiller à la Présidence que tu t'es révolté, je n'en sais rien.

Toujours est-il qu'en octobre 2006, j'avais été informé par notre ami commun Abakar SABONE avec qui tu étais à Cotonou, de votre volonté de déclencher une rébellion à Birao. Je vous l'avais déconseillé en vous faisant comprendre la gravité et le caractère périlleux d'une telle entreprise. J'avais néanmoins obtenu de vous d'en informer le Président afin d'engager, si possible, des négociations en vue de trouver une issue pacifique à vos revendications. Malheureusement, vous avez manqué de patience en passant à l'acte deux jours après nos échanges. La conséquence, tu as été mis à l'écart des négociations de paix de Libreville par ton ennemi intime, le sultan Cheik TIDJANE, chef spirituel des Goulas musulmans que tu avais remplacé au poste de Consul et qui t'en veut jusqu'aujourd'hui. Quant à Abakar SABONE, il s'est désolidarisé de toi après votre sortie de prison pour créer son propre mouvement en vue d'intégrer le processus. N'empêche que le Président BOZIZE t'envoyait régulièrement de l'argent afin de te permettre de subvenir à tes besoins ainsi qu'à ceux de ta nouvelle famille béninoise.

Néanmoins, ton ancienne femme Denise MADINA nommée entretemps Sous-préfet d'Ippy par le Président François BOZIZE ainsi que ton garçon Junior BALAWA et ta fille AMKALA lui sont restés fidèles ainsi qu'au parti KNK jusqu'à ton entrée le 24 Mars 2013 dans Bangui. Je ne saurais à ce jour douter de leur sincérité, même s'ils ont revêtu les habits de la Séléka.

Souviens-toi lorsque le 10 Janvier 2013 à Libreville tu me disais que tu étais au courant du mauvais traitement que je subissais de la part du Président BOZIZE et de ses proches-parents, je t'avais répondu que même s'il y a une part de vérité dans tes propos puisque j'étais effectivement dans le collimateur du tout-puissant Sylvain NDOUTINGAI et du demi-dieu Firmin FINDIRO et que je broyais effectivement à un moment donné du noir contrairement à certains qui ont fait fortune grâce au Président et qui l'on renié dès les premières heures de ton entrée dans Bangui, cela ne saurait être pour moi un prétexte de déclarer une rébellion armée en m'appuyant sur

des étrangers pour faire subir les pires des exactions à mes propres compatriotes qui n'ont jamais mangé à la table du Président BOZIZE.

3. De mon opposition à votre rébellion

Un patriote digne de ce nom ne saurait faire alliance à des étrangers sans foi ni loi pour venir massacrer, violer, piller ses compatriotes et détruire de fond en comble le peu d'infrastructures économiques dont dispose son pays. Aucune raison ne pourrait justifier les graves atteintes aux droits humains dont toi et tes mercenaires vous vous êtes rendus coupables dans un pays qui t'a vu naître et qui a fait de toi ce que tu es aujourd'hui. La réalité c'est que toi et tes mercenaires étiez à la solde des intérêts étrangers qui, au moyen de quelques milliers de dollars, vous ont mis dans la situation catastrophique et embarrassante où vous vous trouvez en ce moment. Avec tous ces crimes sur le dos et la fracture sociale que vous avez volontairement et intentionnellement créée entre chrétiens et musulmans, je me demande quelle mouche t'a piqué pour que tu t'engages dans cette voie sans issue.

Désormais, tu as sur le dos tous tes compatriotes qui ont vu leurs proches assassinés, leurs femmes, filles et sœurs violées, leurs biens mêmes les plus modestes pillés, faisant le lit à une nouvelle atmosphère. Lorsque je dénonçais les actes de barbarie commis par vos éléments dans les villes de provinces passées sous votre contrôle, certains de mes compatriotes qui ne disposaient pas des mêmes informations que moi sur les exactions commises par vos hommes doutaient du sérieux de mes propos. Ils croyaient qu'une fois la Séléka arrivée à Bangui, les seules cibles devraient être BOZIZE et ses proches. Malheureusement, c'est le contraire qui s'est produit : tout le monde a subi les affres d'une rébellion composée majoritairement de mercenaires tchadiens et soudanais habitués à se payer sur la tête de la bête. Les faits m'ont finalement donné raison. Tout le monde, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest en a aujourd'hui le goût très amer et te tient pour principal responsable. Tout le monde, même autour de toi, me donne aujourd'hui raison pour le courage que j'ai eu de créer une Coalition Citoyenne d'Opposition aux Rébellions Armées (COCORA).

Au lieu de chercher à faire amende honorable en demandant pardon à tes compatriotes et en restituant le pouvoir à qui de droit, tu t'y accroches désespérément. Pire encore, vous vous permettez, toi et tes amis, de faire de la diversion en demandant au Procureur Général près la Cour d'Appel de Bangui de poursuivre le Président BOZIZE et nous autres ses proches collaborateurs sur la base d'accusations fantaisistes. Vous accusez quelqu'un qui a dirigé le pays dans des conditions sécuritaires difficiles, pendant dix (10) ans, de la mort d'une dizaine de « hors-la-loi » alors qu'en trois mois seulement vous avez, dans votre folie criminelle, assassiné injustement plus de 1500 honnêtes citoyens centrafricains, sans oublier les multiples violations de droits humains à votre actif.

Non content d'avoir transformé notre pays en un vaste cimetière, ton gouvernement a osé envoyer au Cameroun une équipe de tueurs à gage contre le Président François BOZIZE, sa famille et ses proches collaborateurs pour en faire endosser la responsabilité aux autorités du pays d'accueil. Bravo ! Vous semblez oublier également la chasse à l'homme que vous avez organisée lors de vos expéditions punitives contre les fonctionnaires et plus particulièrement les magistrats qui ont dû parcourir des centaines de kilomètres à pied et dans la brousse pour pouvoir sauver leurs vies. Le magistrat Arsène SENDE à qui vous avez confié cette sale besogne et ton propre cadet le magistrat Djoubaï ABAZENE, qui a été pendant de longues années le bras droit du lugubre Procureur Firmin FINDIRO avec qui vous vous accordez aujourd'hui, savent pertinemment que vous faites de la diversion.

Les vrais criminels à poursuivre c'est Adam NOUREDINE, DAFHANE, toi-même ainsi que vos complices Martin ZIGUELE, Nicolas TIANGAYE, Crépin MBOLIGOUMBA, Eric NERIS, Prosper NDOUBA. La liste n'est pas limitative. Une procédure judiciaire internationale est déjà lancée contre votre association de malfaiteurs et ces fossoyeurs de la Constitution du 27 Décembre 2004 au nom de laquelle tu as été fait « prince » par le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée François BOZIZE qui t'avait pourtant pris en estime avant et après les Accords de Libreville.

Arsène SENDE t'a utilisé pour assouvir sa vengeance contre le Président François BOZIZE qui lui avait coupé les vivres en 2003 quand il fut membre actif du cabinet de Martin ZIGUELE, le Premier Ministre qui avait fait venir les troupes de Jean-Pierre BEMBA contre le peuple et les FACA. Les centrafricains sauront l'empêcher de faire une « justice des vainqueurs ». Ce magistrat partisan t'a fait fouler aux pieds l'Article 19 de la Constitution de la République qui stipule :
« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par voie de référendum ou de ses représentants. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ni l'aliéner.

L'usurpation de la souveraineté par coup d'Etat ou par tout autre moyen constitue un crime imprescriptible contre le peuple centrafricain.

Toute personne ou tout Etat tiers qui aura accompli de tels actes aura déclaré la guerre au peuple centrafricain».

D'ailleurs, le Sieur Arsène SENDE qui ne faisait pas mystère de ses lubies voudrait prendre les centrafricains pour des dupes lorsqu'il déclare avec légèreté que le Président BOZIZE a distribué des armes à la population

avant de quitter le pays. La Séléka a porté les mêmes accusations contre ma personne sans en apporter la preuve.

Crois-moi, si nous avions eu la faiblesse de poser cet acte « irresponsable », on n'en serait pas là aujourd'hui, la jeunesse aurait donné cher de sa peau. Mais, puisque nous ne sommes pas des irresponsables comme vous, nous nous sommes laissés guider par le bon sens afin d'éviter au peuple centrafricain les effets collatéraux d'un affrontement armé dans la capitale. Voilà la raison fondamentale pour laquelle le Président BOZIZE a choisi de quitter Bangui sans organiser sa défense, malgré tout le potentiel militaire dont il disposait à Bossembélé et à Bangui et dont tu as hérité.

En effet, lors de l'entrée de la Séléka dans la capitale, tous les stocks d'armes et de munitions de l'Armée Nationale seront acheminés au Km5 devenu en ce moment une poudrière entre les mains de vos supplétifs tchadiens et soudanais. Une telle situation constitue un danger pour la sécurité et la survie de la nation centrafricaine.

Crois-tu sincèrement que les chancelleries occidentales et les organisations internationales présentes à Bangui sont ignorantes de cette situation au point de vous appuyer dans un hypothétique programme de désarmement, alors que la Séléka a stocké les armes lourdes dans des caches en provinces et au km5?

Tu portes la lourde responsabilité de la souffrance infligée par ces bandits étrangers à tes compatriotes. Aujourd'hui, ennemi n° 1 du peuple centrafricain, tu as quasiment le dos au mur. Il te faudra avoir le courage de jeter l'éponge dès à présent avant qu'il ne soit trop tard. Il est encore possible pour toi de sortir de ce borbier et d'échapper au châtement populaire en te prévalant du respect des Accords de Libreville qui avaient pourtant consacré le Président François BOZIZE dans ses fonctions constitutionnelles de Chef d'Etat jusqu'à la fin de son mandat en 2016. Il n'y a pas de honte à cela car le contraire te sera suicidaire. C'est là une bien hideuse réalité.

Enfin, j'ai appris que vous auriez mis ma tête à prix ainsi que celle de tous ceux que vous considérez comme étant les bras droits du Président BOZIZE. Je puis t'assurer que cela ne saurait nous intimider même si la propension au crime de la Séléka n'est plus à démontrer. Mais, puisque le combat que nous menons est juste et légitime, nous triompherons quoique vous fassiez, car tout le peuple et le Clergé se sont tournés vers Dieu pour réclamer justice.

Tel est le sens profond de cette lettre que j'ai bien voulu t'adresser, espérant de toi une lecture lucide en vue d'en saisir la profondeur. Conseil d'Ami.

Fait à Paris, le 22 Mai 2013

Lévi YAKETE

Ancien Conseiller à la Présidence
de la République en matière de jeunesse
Ancien Directeur Général de l'Autorité
Nationale de l'Aviation Civile
Porte-parole du Président François BOZIZE
Mercredi 22 Mai 2013 - 18:25
(Source : béafrika Sango)